

Leçon 19 - Organisation de l'Association (Session 1)

Objectifs

1. Comprendre la structure organisationnelle de base (c'est-à-dire les niveaux local, provincial et mondial) de l'Association des Salésiens Coopérateurs.
2. Comprendre comment chaque Conseil au sein de l'Association est nommé.
3. Comprendre comment l'Association est ouverte à tous selon ses habilités.
4. Comprendre comment l'Organisation des Salésiens Coopérateurs contribue à renforcer les liens d'unité.

Référence: Le Salésien Coopérateur, Joseph Aubry S.D.B.

Don Bosco était un organisateur zélé mais toujours réaliste; d'où son souci d'unité et de cohésion dans les forces qu'il avait rassemblées: il visait une efficacité maximale. Dès le début, il voulait que l'Association soit bien organisée.

« L'apostolat organisé correspond donc bien à la condition humaine et chrétienne des fidèles; il présente en même temps le signe de la communion et l'unité de l'Église dans le Christ... Les organisations créées pour un apostolat collectif soutiennent leurs membres, les forment à l'apostolat, ordonnent et dirigent leur action apostolique de telle sorte qu'on puisse en espérer des résultats beaucoup plus importants que si chacun agissait isolément. Dans la conjoncture actuelle, il est souverainement nécessaire que, là où s'exerce l'activité des laïcs se développe, l'apostolat sous sa forme collective et organisée : seule en effet cette étroite conjonction des efforts peut permettre d'atteindre complètement tous les buts de l'apostolat d'aujourd'hui et d'en protéger efficacement les fruits. »

Référence: PVA Statuts, Chapitre 6, Article 33

Art. 33 - Les raisons de l'organisation

Les Salésiens Coopérateurs appelés à vivre dans la société et dans l'Église leur vocation apostolique ont une structure adéquate d'organisation. L'Association dont ils font partie est un instrument pour vivre la mission et la communion selon le Projet de Vie Apostolique.

Référence: PVA Statuts, Chapitre 6, Article 34

Art. 34 - Organisation souple

L'Association, fidèle à la volonté du Fondateur, a une structure souple et fonctionnelle, fondée sur trois niveaux de gouvernement : local, provincial et mondial.

Avec cette organisation, l'Association assure l'efficacité de son action sur le territoire et l'ouverture à l'universalité de la communion et de la mission.

Référence: PVA Statuts, Chapitre 6, Article 35

Art. 35 - Gouvernement et animation au niveau local, provincial et mondial

L'Association, tout en sauvegardant l'autorité du Recteur Majeur, représenté normalement par son Vicaire, ou l'un de ses délégués, s'en remet pour son propre gouvernement et pour l'animation, aux Conseils Locaux, Provinciaux et Mondial, au sein desquels sont aussi présents des membres religieux nommés par les Provinciaux et les Provinciales pour les Conseils locaux et Provinciaux, par le Recteur Majeur pour le Conseil Mondial. La représentation juridique de l'Association est confiée au Coordinateur des Conseils respectifs.

Référence: PVA Statuts, Chapitre 6, Article 36

Art. 36 - Au niveau local

1. Le noyau fondamental de la réalité associative est le Centre local. Ordinairement il regroupe les Salésiens Coopérateurs qui œuvrent dans un territoire déterminé. Chaque Centre a un Délégué ou une Déléguée nommé(e) par le Provincial ou la Provinciale respectifs. Le Centre est établi de préférence auprès d'une œuvre des Salésiens de Don Bosco ou des Filles de Marie Auxiliatrice.
2. Les Centres locaux sont dirigés collégialement par un Conseil local élu par tous les membres qui composent l'Assemblée du Centre local. Le Conseil élit parmi ses membres un Coordinateur Local et définit les tâches spécifiques des Conseillers. Le délégué ou la déléguée fait partie du Conseil avec voix délibérative.
3. Des hommes et des femmes de bonne volonté, même d'une autre confession, religion ou culture, s'ils éprouvent de la sympathie pour le charisme salésien, peuvent partager les initiatives du Centre local et offrir leur collaboration comme « Amis de Don Bosco »

Référence: PVA Statuts, Chapitre 6, Article 37

Art. 37 - Au niveau provincial

1. Les Centres locaux s'organisent en Provinces établies par le Recteur Majeur, sur proposition préalable du Conseil Mondial.
2. En considération des « liens d'union » et des liens charismatiques reliant l'Association des Salésiens Coopérateurs aux Salésiens de Don Bosco et aux Filles de Marie Auxiliatrice, les Provinces partagent les réalités des Provinces respectives.
3. Chaque Province a un Conseil Provincial élu par les Conseils locaux au cours du Congrès Provincial, selon les modalités prévues dans le Règlement du Congrès.
4. Le Conseil Provincial s'organise collégalement en élisant, parmi ses membres Conseillers, un Coordinateur Provincial. Le Conseil, en son sein, définit les tâches spécifiques des Conseillers. Chaque Conseil Provincial a parmi ses Conseillers un Délégué et une Déléguée, avec voix délibérative. Ils/elles sont nommé/es par le Provincial ou la Provinciale respectif/ive.
5. Pour animer l'Association, les Provinces, dans le respect de leur autonomie de gouvernement, sont organisées en Régions par affinité de langue, de culture, de territoire, par décision du Recteur Majeur, en accord avec le Conseil mondial. Les Provinciaux et les Provinciales concerné/es nomment de commun accord un Délégué régional et une Déléguée régionale.

Référence: PVA Statuts, Chapitre 6, Article 38

Art. 38 - Au niveau mondial

1. Le Conseil mondial est composé :
 - Du Coordinateur mondial nommé directement par le Recteur Majeur
 - Du Délégué mondial SDB nommé par le Recteur Majeur et de la Déléguée mondiale FMA nommée par le Recteur Majeur sur proposition de la Mère Générale de l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice.
 - Des Conseillers mondiaux élus par les Congrès Régionaux respectifs
 - Du Conseiller Administrateur Mondial et du Conseiller Secrétaire Mondial élus – à scrutin secret- par les Conseillers eux-mêmes.
2. Le Secrétariat Exécutif Mondial (SEM) est constitué du Coordinateur Mondial, de l'Administrateur Mondial, du Secrétaire Mondial, du Délégué Mondial SDB et de la Déléguée Mondiale FMA. Le SEM est chargé des actes d'administration ordinaire qui ne nécessitent pas la convocation du Conseil Mondial. Au sein du Conseil Mondial, il assume, dans l'Association, la fonction de "Conseil pour les Affaires économiques", selon le droit canon 1280.

3. Les membres du Conseil Mondial restent en fonction pendant six ans.
4. Les Directives du Conseil Mondial entrent en application dès l'approbation du Recteur Majeur.

Référence: Actes 15: 22-29

Lettre des Apôtres

Alors les apôtres et les anciens, d'accord avec l'Église tout entière, décidèrent de choisir quelques-uns d'entre eux et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé. Ce furent Jude, surnommé Barsabbas, et Silas, hommes considérés parmi les frères. Ils leur remirent la lettre suivante : " Les apôtres et les anciens, vos frères, aux frères de la gentilité qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut ! Ayant appris que, sans mandat de notre part, certaines gens venus de chez nous ont, par leurs propos, jeté le trouble parmi vous et bouleversé vos esprits, nous avons décidé d'un commun accord de choisir des délégués et de vous les envoyer avec nos bien-aimés Barnabé et Paul, ces hommes qui ont voué leur vie au nom de notre Seigneur Jésus Christ. Nous vous avons donc envoyé Jude et Silas, qui vous transmettront de vive voix le même message. L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas vous imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont indispensables : vous abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et des unions illégitimes. Vous ferez bien de vous en garder. Adieu. "

Questions de réflexion

1. L'Organisation est une aide à la vitalité et à l'action. Quels avantages y voyez-vous?
2. Comment voyez-vous que l'organisation au sein de l'Association contribue à lui donner force et efficacité?
3. Comment le service d'autorité au sein de l'Association m'aide-t-il à être un meilleur Salésien coopérateur?
4. Vous voyez-vous devenir membre de cette association mondiale? Comment vous sentez-vous ?

Expérience de Prière

Réfléchissez à la communion des saints et demandez à certains de vos saints salésiens préférés de vous aider à mieux comprendre l'apostolat mondial des Salésiens coopérateurs.